

N° 0224 du 13 au 19 Septembre 2016- Prix : 250 F CFA

SOMMET DE L'UNION AFRICAINE SUR SÉCURITÉ ET DE LA SÛRETÉ

MARITIME ET LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE:

## L'adoption de la charte de Lomé sur la sécurité maritime prise au sérieux par les pays africains



Robert DUSSEY,  
chef de la diplomatie  
togolaise

ECONOMIE/FINANCE/ Performance de l'OTR :  
Les recettes augmentent de 15,3% au 1er semestre  
2016 par rapport à la même période en 2015 P.4



Yaya Sani, ministre de l'Economie et des Finances

RELIGION-TABASKI:  
Grande prière à Lomé en P.2  
présence du Premier ministre



Les fidèles d'Allah lors de la prière, hier matin

LITTÉRATURE :  
"Nana Benz, Parcours de  
vie" ou le  
testament  
dévoilé P.6



Dalé Hélène LABITEY

INVITE / JEAN ADOLEHOUME, DRH DE CIMTOGO :

### "Au Togo c'est l'Etat qui fixe le prix du ciment" P.5



Jean ADOLEHOUME, DRH de CIMTOGO

EmploiTogo.com  
Des annonces, des offres d'emploi,  
une banque de Cvs, des formations.  
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo  
Mercredi 13 Sept. 2016  
Matin:  
Temps couvert  
24°C  
Après midi:  
Temps couvert  
31°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER  
TOUT FAIT SUSPECT  
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT  
8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
INFORMATION OU CONSEIL  
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT  
8201

Renseignements

OTR

FEDERER POUR BATH



Internet à partir de :  
**15 000 F/TTC**  
Pour un volume de 5 Go  
valable pendant 30 jours

En plus, vous téléphonez à petit prix!

- Jusqu'à 36 F la minute en heures pleines
- Jusqu'à 36 F les 2 minutes en heures creuses

Tarifs téléphoniques valables en intra réseau.

**EDITO**  
**Enfin, le ballon roule !**

**C'EST AVEC** une joie immense que les sportifs du Togo, amoureux du ballon rond ont renoué avec leur vieilles habitudes, celles d'aller au stade pour suivre des matchs du championnat national.

La parenthèse des 24 lunes a assoiffé les aficionados du sport roi qui se sont délectés du spectacle offert par les équipes le weekend dernier. Certes, les gestes des acteurs sur les différentes pelouses semblent encore hésitants. Mais l'essentiel n'est-il pas que le ballon commence par rouler ? Et il roulera sur le rectangle vert, foi de togolais.

Un seul souhait, qu'il roule jusqu'à la fin du championnat sans heurts, ni anicroche. La fédération togolaise de football doit y veiller. La première journée de ce championnat mis en veilleuse depuis tant de temps a été marquée par des surprises à Lomé où Dyto a mordu la poussière. Que d'autres surprises agrémentent le déroulement de ce championnat.

Au bureau exécutif de la FTF, nous souhaitons de la sérénité. Aux présidents des clubs, du courage et de l'abnégation. Aux acteurs, du beau jeu pour le plaisir des spectateurs.

Ali Samba

**RELIGION-TABASKI:**  
**Grande prière à Lomé en présence du Premier ministre**

LA FÊTE de Tabaski ou l'Aïd el Kébir a été marquée ce lundi à Lomé par une grande prière au stade de Kégué en présence du Premier ministre Sélom Komi Klassou et du président du Parlement Dama Dramani. Plusieurs ministres ainsi que des députés ont assisté à cette prière dirigée par l'Imam Bako Abdoul Baki.

Rassemblés sur l'aire de jeu du stade, des milliers de fidèles musulmans ont prié et loué Allah pendant près d'une heure d'horloge.

Dans sa prière, l'Imam Bako Abdoul Baki a rappelé le comportement que doit voir un musulman. Pour qu'un croyant musulman retrouve le vrai bonheur, il doit être guidé par l'Imam, la conviction et la croyance, il doit être également guidé par le comportement humain issu de la foi en Allah unique et les recommandations interdites du saint coran.

"Le musulman doit prier, jeûner, donner les aumônes, visiter les lieux saints et poser des actes qui consolident les liens entre les hommes. Il doit être excellent et doter de courage, de l'amour de partage et du pardon. Le musulman doit être un bon serviteur d'Allah, un bon citoyen qui propage la tranquillité, la sérénité et la paix sociale il doit se comporter aux versets coraniques", a-t-il souligné.

"Tous les comportements de violence que connaît le monde aujourd'hui sont contraires à l'Islam", a martelé l'Imam Bako Abdoul Baki.

El Hadj Inoussa Bouraima (président de l'Union des musulmans du Togo) a abondé dans le même sens, invitant les musulmans à avoir la crainte d'Allah, car avec la crainte d'Allah, les nations sont en sécurité : "la sécurité et la foi sont deux choses inséparables".

"L'Islam est la religion la plus simple de toute. La violence n'est pas recommandée, légitimée et encouragée par l'Islam, mais plutôt la paix. On ne peut réaliser la paix réelle du corps et de l'esprit que par la soumission et l'obéissance à Allah. Une telle vie dictée par l'obéissance nous donne la tranquillité et d'établir la paix et la sécurité dans la société en général", a-t-il mentionné.

El Hadj Inoussa Bouraima n'a pas passé sous silence, le prochain sommet de l'Union africaine sur la sécurité maritime, prévu du 10 au 15 octobre à Lomé.

"Pour la bonne réussite de ce sommet, toute la communauté musulmane est conviée les vendredis 16, 23 et 30 septembre prochain à des prières constantes pour le maintien de la paix, la protection des participants. Et le 7 octobre prochain, tous les Imams de Lomé et ses environs se rassembleront à la grande mosquée de Zogo pour une prière exceptionnelle", a-t-il précisé.



Les fidèles d'Allah lors de la prière, hier matin

A Dapaong, Plusieurs milliers de musulmans ont participé ce lundi à la grande prière de l'Aïd el-Kébir au stade municipal de la ville. Elle a été dirigée par l'Imam de la mosquée centrale de Dapaong, El Hadj Mohamed Mijiyawa. Ce dernier, dans son sermon, a remercié Allah pour sa miséricorde à l'endroit des musulmans.

Il a ensuite rappelé aux fidèles, la signification de cette fête caractérisée par la soumission d'Ibrahim qui a accepté d'égorger Ismaël son propre fils, sous le commandement de Dieu, qui envoya un mouton à la place, par un entremetteur, l'ange Gabriel, en signe d'offrande.

El Hadj Mohamed Mijiyawa a

insisté sur les bonnes actions à faire par tous les musulmans en signe d'adoration, de dévotion, pour qu'ils aient le succès.

Pour lui, les louanges spécifiques de ce jour glorieux, ne doivent pas demeurer au stade de l'unique récitation, mais résonner dans l'âme, au plus profond du cœur, pour témoigner la grandeur, et la puissance d'Allah.

La prière s'est achevée par le sacrifice d'un bélier égorgé sur place par l'Iman de la mosquée centrale de Dapaong, donnant ainsi le coup d'envoi de cette fête religieuse.

Comme les autres années, l'Evêque du diocèse catholique de Dapaong a adressé un message de félicitation à la communauté musulmane des Savanes.

Rappelons que l'Aïd El Kébir encore appelée "grande fête" ou "fête du mouton" est la fête la plus importante de l'Islam.

Source : Savoirnews

**ECONOMIE : Un Forum régional sur le coton et la sécurité alimentaire s'ouvre demain à Lomé**

**SOUS L'ÉGIDE** de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et avec l'appui financier de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), le projet "Partenariat pour le Coton dans les pays du C-4 (USAID C4CP)" organise le Forum régional sur le coton et la sécurité alimentaire dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre à Lomé.

Les organisateurs indiquent que l'objectif principal du forum est de servir de cadre de réflexion et d'échange entre les parties prenantes sur la problématique du secteur coton et de la sécurité alimentaire afin de développer un argumentaire pour son intégration dans les politiques agricoles régionales et nationales.

Il s'agit pour les participants à cette rencontre de partager les expériences de la Commission de l'UEMOA dans le secteur coton et la sécurité alimentaire à travers la Politique Agricole de l'UEMOA (PAU) et l'UEMOA Cotton Competitivity Activity (UCC), de partager les expériences de l'IFDC dans le secteur coton et la sécurité alimentaire à travers les projets Partenariat pour le Coton dans les Pays du C-4 (USAID C4CP) et le West Africa Cotton Improvement Project (USAID WACIP).

Ils vont échanger sur les rôles et fonctions des femmes dans le secteur coton et la sécurité alimentaire, échanger sur le partenariat à mettre en place dans le secteur coton pour la promotion de la sécurité alimentaire et mener des discussions sur la stratégie de diffusion des expériences et

leçons apprises dans le secteur coton et la sécurité alimentaire.

Les participants sont appelés à identifier les éléments stratégiques pour la formulation d'un plan d'action régional relatif au renforcement de la contribution du secteur coton à la sécurité alimentaire et lancer le cadre d'échanges sur les Femmes, Coton et Sécurité Alimentaire.

**Résultats attendus**

A l'issue de la rencontre de Lomé il est attendu des participants le partage des expériences et leçons apprises par l'IFDC et l'UEMOA dans le domaine du secteur coton et de la sécurité alimentaire, l'identification du rôle et des responsabilités des principaux partenaires dans le secteur coton et la sécurité alimentaire et des éléments stratégiques pour la formulation d'un plan d'action régional relatif au renforcement de la contribution du système coton à la sécurité alimentaire sont identifiés.

Notons que le forum régional sur le coton et la sécurité alimentaire regroupe près de 200 participants représentant les partenaires nationaux et régionaux du projet USAID C4CP et autres acteurs et parties prenantes du secteur agricole régional notamment la Banque Africaine de Développement (BAD), La Banque Islamique de Développement (BID) et La Banque Ouest-africaine de Développement (BOAD). Il faut aussi ajouter des organisations de producteurs agricoles telles que l'Association Cotonnière Africaine (ACA), l'Association Nationale des Femmes Agricultrices du Bénin (ANAF),

l'Association des Producteurs de Coton Africains (AProCA).

**Le Projet " Partenariat pour le Coton dans les Pays du C-4 " (USAID C4CP)**

C'est est un projet de 14,8 millions de dollars sur quatre ans (2014 à 2018) financé par l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID), ayant pour but d'améliorer la sécurité alimentaire dans les zones ciblées des pays du C-4 (Bénin, Burkina Faso, Mali et Tchad). L'objectif stratégique du projet est d'augmenter les revenus des hommes et des femmes producteurs, ainsi que les transformateurs de coton dans les zones ciblées. Le projet USAID C4CP se concentre sur le coton et les cultures de rotation principalement les céréales et les légumineuses.

L'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) est une organisation sous régionale œuvrant à la réalisation de l'intégration économique des Etats membres, à travers le renforcement de la compétitivité des activités économiques dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement rationalisé et harmonisé.

Le Centre International pour le Développement des Engrais (IFDC) a été créé en 1974 en tant que centre d'excellence avec une expertise dans les engrais pour répondre aux besoins des pays en développement. L'IFDC offre une vaste gamme de services dans le domaine de l'assistance technique, la recherche, la formation et la résolution de problèmes liés à la durabilité agricole.

**LE MEDIUM**  
Hédonnaire d'Informations #  
Récépissé  
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC  
Adresse :  
893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 91538081  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78  
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516  
NIF : 1000480972  
N°CFE : 7966PP2015/2015

**Directeur de la Publication :**  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH  
**Directeur de la Rédaction :**  
ALI SAMBA  
**Rédaction :**  
Jacques Komi SOLETE  
Crédo TETTEH  
Ekoué SATCHIVI  
Dodo ABALO  
Dezzy HUTCHNER  
B. Oguki ATAKPA  
Ali SAMBA  
Koudjoukabalou  
René Beaugars  
**Infographie :** JPB  
**Crédit photos :** Kékéré Razak  
**Impression :** ST Louis,  
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45  
**Tirage :** 2.500 exemplaires  
**Distribution :** Dodo Abalo (90 97 52 56)

Réclamez tous les mardis  
votre hebdomadaire  
"Le Médium"  
dans les kiosques et chez vos  
marchands de journaux.  
Prochaine parution  
le mardi 20 Septembre 2016

**SITES WEB UTILES**

- www.sogesti.net  
Création de site web -  
Formations-Sage
- www.togomac.com  
Centre Apple  
Vente-Services-Formations
- Togoarchive.com  
Externalisation des archives  
Gestion électronique des documents
- www.rapidehosing.com  
Hébergement web bon prix  
Hébergement zimbra-alfresco-odoo
- www.emploitogo.com  
Emplois-CV-Formations
- www.togoannonce.com  
Vente-Achat-Location  
Immobilier-Véhicules..

**TOGO EXPRESS**  
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure  
(Tous travaux d'impression)  
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)  
A coté du commissariat du 5ème arrondissement  
BP : 5022 Lomé Togo  
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11  
Fax : +228 22 26 06 02  
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08  
Email : togoexpress07@yahoo.fr

**SOMMET DE L'UNION AFRICAINE SUR SECURITE ET DE LA SURETE**

**MARITIME ET LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE:**

# L'adoption de la charte de Lomé sur la sécurité maritime prise au sérieux par les pays africains

*COMME L'INDIQUE l'organisation Internationale Maritime, les transports maritimes sont sans doute la plus internationale de toutes les grandes industries du monde - et l'une des plus dangereuses. Il a toujours été admis que le meilleur moyen de renforcer la sécurité en mer était d'élaborer une réglementation internationale respectée par toutes les nations maritimes.*

Le prochain sommet de Lomé du 10 au 15 octobre s'inscrit pleinement dans cette optique et le gouvernement togolais a bien fait d'intéresser les autres pays de l'Afrique à ce sujet majeur car partout dans le monde, l'enjeu de la sécurité maritime dans l'économie mondiale ne cesse de croître et d'intéresser les dirigeants de tous les pays du monde.

## Définir une stratégie commune de lutte contre l'insécurité maritime en Afrique et promouvoir l'économie bleue marine

L'adoption de la charte sur la sécurité à Lomé sera un grand pas fait par les pays africains ce sens. Pour le ministre togolais des affaires étrangères, la charte permettra à bien des égards, de relever le défi vital de la pleine exploitation des ressources maritimes facteurs déterminants de l'éclosion de notre Economie bleue, source innovante de prospérité partagée.

"Il nous appartient donc, de déterminer le futur que nous voulons pour notre continent en nous donnant, sur les plans juridique et opérationnel, des moyens ambitieux et adéquats à la hauteur de nos aspirations", a dit Robert Dussey lors d'une réunion des ministres africains de la justice

Selon le chef de la diplomatie togolaise, la signature et la ratification, le moment venu, des textes qui seront étudiés et adoptés, permettront de renforcer davantage l'arsenal juridique de notre organisation commune et d'offrir un encadrement juridique approprié à nos projets et programmes d'action, dont la pleine réalisation traduira la vitalité et l'efficacité de l'Union africaine".

"Aujourd'hui, nous avons l'occasion, à la faveur de cette deuxième session du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la Justice et les Affaires juridiques, d'envoyer des signaux forts, comme gages de notre engagement à travailler farouchement au développement de notre continent", a ajouté M. Dussey

## La sécurité maritime, un enjeu mondial

Partout dans le monde, les pays, individuellement ou regroupés au sein d'organisation régionale se penchent de plus en plus sur la sécurité maritime. Il ne se passe un mois où il n'est organisé une rencontre quelques part



Robert Dussey, Chef de la diplomatie togolaise

sur la planète.

Pas plus tard que la semaine dernière, les membres du Secrétariat de l'OMI et des représentants du projet EU CRIMARIO, un projet de l'Union européenne (UE) concernant les Routes maritimes critiques de l'océan Indien, se sont rencontrés au siège de l'Organisation, à Londres, afin de discuter du renforcement de la coopération en matière de sûreté maritime dans la région de l'océan Indien occidental. Les discussions se sont concentrées sur la question de la coopération entre les États Membres pour améliorer l'échange de renseignements dans la région.

Les personnes présentes lors de la réunion ont également discuté d'un projet financé par l'UE visant à mettre en place un réseau régional d'échange de renseignements et de gestion de crise. Enfin, cette rencontre aura été l'occasion de mettre en relief, d'une part, les activités de sûreté maritime et d'application du droit maritime menées en dehors du cadre du Code de conduite de Djibouti et, d'autre part, le soutien apporté de façon commune par l'OMI et l'UE aux activités de formation sur la sûreté maritime dans la région.

Sur le continent africain, c'est le Cameroun qui s'est livré à un exercice de simulation du 6 au 8 septembre pour renforcer la sûreté maritime dans la capitale Yaoundé. Plusieurs représentants de ministères et d'organismes nationaux, dont l'Autorité maritime du pays, ont participé à l'événement dirigé par l'OMI. Ce dernier a préconisé l'adoption d'une approche multi-institutionnelle et pangouvernementale pour les questions relatives à la sûreté maritime et à l'application du droit maritime. Une série de scénarios évolutifs est utilisée afin d'encourager les discussions et de démontrer qu'une coopération entre les ministères et les organismes gouvernementaux est nécessaire.

Il s'agit du 17ème exercice de simulation de l'OMI à être organisé en Afrique de l'Ouest et du neuvième

à être organisé en Afrique francophone.

Il faut noter que des étudiants de l'Université maritime mondiale (UMM) suivent une formation à la sûreté maritime depuis le 29 Aout. Cette session qui va s'achever le 16 Septembre prochain offre la possibilité aux apprenants d'acquérir plus de connaissances sur les différentes mesures de sûreté maritime grâce à un cours portant sur " Les questions de sûreté maritime dans le cadre du droit international. "

Les cours magistraux proposés s'adressent aux étudiants en maîtrise ou en doctorat souhaitant approfondir leurs connaissances sur des sujets relatifs aux politiques, opérations et législations de lutte contre la piraterie, à la présence d'armes à bord des navires et à d'autres menaces pour la sûreté. Chris Trelawny, Conseiller spécial en sûreté maritime auprès de l'OMI, présentera aux étudiants un aperçu de la manière avec laquelle l'Organisation gère ces questions extrêmement complexes indiquées à l'OMI.

Les 26 et 27 juillet, un exercice de simulation de sûreté maritime, dirigé par l'OMI et réunissant des représentants d'environ 20 organismes publics, est organisé à Maurice. L'exercice a mis l'accent sur la nécessité d'adopter une approche nationale intégrée pour la mise en œuvre des mesures de sûreté maritime, et notamment de celles qui sont prévues par la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie

humaine en mer (Convention SOLAS) et par le Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (Code ISPS). Plusieurs scénarios relatifs à la sûreté ou à des questions similaires sont compris dans l'exercice comme, par exemple, la prise de décisions politiques ou la gestion et l'intervention en cas d'urgence ou de crise. Il s'agit du sixième exercice de simulation de sûreté maritime de l'OMI organisé dans la région de l'océan Indien occidental et du golfe d'Aden depuis la fin de l'année 2015. L'OMI a, en effet, d'ores et déjà organisé des exercices similaires à Djibouti, aux Maldives, au Mozambique, au Kenya et aux Seychelles.

## De ma nécessité d'expliquer davantage les enjeux aux togolais

Comme on peut le constater, la question de la sécurité et de la sûreté maritime préoccupe tous les pays. Il est heureux que le chef de l'Etat ait pris cette initiative, partagée par les autres pays africains.

Cependant, ce sommet semble ne pas intéresser les togolais. La semaine de sensibilisation des ministres à travers le pays n'a pas atteint ses objectifs. Même ceux qui ont été invités lors des rencontres avec les ministres estiment que le sommet " n'est pas pour eux ". Et pourtant...

Il est encore temps que pour que les organisateurs associent les organisations de la société civile pour plus une plus grande mobilisation autour de ce sommet étant donné que le sujet touche peu ou prou toutes les couches sociales de notre pays.

Une vraie campagne médiatique doit aussi prendre le relais pour une plus grande compréhension du thème du sommet par toute la population. Pour le moment, les maigres spots que passe la Télévision Togolaise et quelques apparitions épisodiques des ministres et autres spécialistes ne semblent pas suffisants.

Nous croyons en la volonté du gouvernement de faire de ce sommet un succès international. Il devrait être aussi un succès national.

**A bon entendeur... !**

**Ali SAMBA**

## Zozo

NICOLAS LAWSON : " LES RÉFORMES POLITIQUES NE CHANGERONT RIEN AU TOGO "



Nicolas Lawson, Président du PRR

Alors que plusieurs partis politiques de l'opposition togolaise et même la société civile appellent de tous leurs vœux l'opérationnalisation rapide des réformes politiques, avec en toile de fond la limitation du nombre de mandats présidentiels et le scrutin à deux (2) tours, un autre opposant, en la personne de Nicolas Lawson pense que les réformes politiques ne changeront rien au Togo.

Invité ce vendredi sur l'émission " Toc Toc " de la télévision LCF, le président du parti du renouveau et de la rédemption (PRR), a estimé que la population togolaise rencontre tellement de problèmes que la démocratie doit y être vue comme une " bêtise ".

" On a du travail et les gens nous parlent d'Accord politique global (APG) et de réformes politiques, il faut d'abord restaurer la dignité de notre peuple et élever le peuple togolais à la dignité humaine en lui donnant ce qu'il faut. Les réformes politiques ne changeront rien et la démocratie est une bêtise ", a-t-il souligné.

A la place de ces réformes, a insisté M. Lawson, il faut que les Togolais arrivent à travailler ensemble pour résoudre les nombreux problèmes que rencontre la population togolaise, notamment porter le taux de Togolais dans la fonction publique de 1,7% à 3, 4, 5 ou 6%, quadrupler les salaires et soigner mieux les Togolais.

" Ce n'est qu'après cela qu'on arrivera à un moment où lorsque quelqu'un fera 5 ans ou 10 ans au pouvoir il va partir et d'autres vont venir. Aujourd'hui, nous devons tous travailler ensemble ".

Ce point de vue est loin de la réalité des acteurs politiques de plusieurs partis politiques de l'opposition, notamment ceux réunis au sein du Combat pour l'alternance politique en 2015 (CAP 2015). La preuve, c'est qu'à partir de ce 16 septembre, les quatre (4) partis membres de cette coalition vont démarrer une tournée nationale à Sokodé pour mobiliser les populations autour de la nécessité de contraindre le pouvoir à opérer les réformes politiques.

Source : Republicoftogo



## ZOZO

### UN CENTRE DE SANTÉ MATE- NELLE ET INFANTILE OPÉRA- TIONNEL À YOKÉLÉ (KPALIMÉ)

Un centre de protection paternelle et infantile, construit par l'association "Da ma dit" (ou +Maman m'a dit+) à Yokélé, banlieue de Kpalimé (ville située à environ 120 km au nord de Lomé) a démarré ses activités samedi. Cette association créée en 2012 et composée de bénévoles à vocation humanitaire, est basée en France et au Togo. La cérémonie d'inauguration a été présidée par le préfet de Kloto Assan Koku Bertin en présence des autorités administratives, traditionnelles et religieuses et d'une délégation de l'association "Da ma dit", venue de la France. Celle du Togo était aussi présente, sans oublier la foule en liesse.

D'un coût estimé à 52,4 millions de FCFA, ce joyeux comprend une salle d'accueil, une salle d'attente, une salle de prise en charge des enfants, un cabinet médical, une salle d'entretien, un bureau de l'administration, une salle de jeux, une bibliothèque et des logements équipés de sanitaires...

Source: @ Savoir News

### GRANDE LIESSE SAMEDI À AVÉTONOU POUR LA PREMIÈ- RE ÉDITION DE "DUNENYOZAN"

Les natifs du village d'Avétonou (environ 100 km au nord de Lomé) ont célébré samedi dans une grande liesse, la première édition de leur fête traditionnelle "Dunenyozan".

La fête qui s'est déroulée sur la place de l'ancien marché du village, a été couplée de l'installation des membres du bureau du Comité Villageois de Développement (CVD). Ce bureau de sept membres est dirigé par Gnagbé Kodjokouma Christian, pour un mandat de trois ans.

Les habitants d'Avétonou ont institué le "Dunenyozan" pour commémorer le 110ème anniversaire de l'érection de leur village. Il s'agit d'un grand moment de retrouvailles des populations de cette localité.

Plusieurs autorités locales dont le Préfet d'Agou Mme Bléwoussi Ablavi Metsoekewo épouse Amouzou, étaient présentes à cette fête, placée sous le thème "Développement d'Avétonou, défis et perspectives".

Dans son intervention, cette dernière a invité les fils et filles d'Avétonou à la cohésion, afin d'œuvrer pour le développement de leur localité.

Mme Bléwoussi Ablavi Metsoekewo n'a pas manqué de prodiguer de conseils aux membres du bureau du CVD: "Vous êtes les pieds et les oreilles du préfet dans le village, et tous les yeux sont tournés vers vous. Vous devez donc travailler pour la bonne marche des affaires de votre localité". Le président du CVD a de son côté, dressé le tableau des difficultés qui freinent le développement de leur localité: la transhumance, l'eau potable, l'insalubrité etc... Ce village ne dispose que de cinq forages et d'un château d'eau qui souvent ne sont pas opérationnels.

Source: @ Savoir News

## ECONOMIE/FINANCE/ Performance de l'OTR :

# Les recettes augmentent de 15,3% au 1er semestre 2016 par rapport à la même période en 2015

SELON LES rapports de la Direction nationale de l'Economie Togolaise au deuxième trimestre de l'année 20154. En juin 2016, l'activité économique nationale a connu une hausse de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de 0,2% par rapport au mois précédent, imputable aux principales fonctions notamment "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées", "Articles d'habillement et chaussures" et "Meuble et Articles ménagers". En glissement annuel, l'IHPC a augmenté de 2,5%.

En variation mensuelle, les prix des produits vivriers tels que l'igname et le haricot blanc sont en hausse respectivement de 1,2% et 4,2% tandis que celui du maïs abaissé de 6,7%. Comparés à juin 2015, les prix du maïs et du haricot blanc ont augmenté respectivement de 15,1% et 4,1% alors que le prix de l'igname abaissé de 5,8%.

Concernant le commerce extérieur, les échanges du Togo avec le reste du monde sont marqués par une baisse des exportations et des importations en variation mensuelle tout comme en glissement annuel.

Les consommations d'essence super sans plomb et du gas-oil sont en baisse respectivement de 11,1% et 6,6% par rapport à mai 2016. Par rapport à juin 2015, les consommations de super sans plomb et du gas-oil sont en hausse respectivement de 43,7% et de 4,0% due à la baisse des prix à la pompe des produits pétroliers opérée par le Gouvernement.

En juin 2016, les consommations d'énergie moyenne tension et basse tension ont baissé respectivement de 4,9% et 7,1% par rapport à mai 2015. En glissement annuel, la consommation d'énergie moyenne tension a diminué de 3,7% alors que celle d'énergie basse tension a augmenté de 10,3%.

Le rapport indique aussi que l'activité au Port Autonome de Lomé est marquée par une hausse des marchandises embarquées, du transbordement et du transit pour respectivement 3,4%, 3,1% et 15,5% et une baisse des marchandises débarquées de 8,2% par rapport à mai 2016. En glissement annuel, les marchandises débarquées, les marchandises embarquées et le transbordement ont régressé respectivement de 19,4%, 13,7% et 21,3% tandis que le transit a progressé de 109,5%.

Quant au trafic aéroportuaire, il est en hausse de 5,9% par rapport au mois de mai 2016 tandis que le fret aérien global est en baisse de 32,4% sur la même période. En glissement annuel, le trafic aéroportuaire global a régressé de 1,0% alors que le fret aérien global a augmenté de 5,



Yaya Sani, ministre de l'Economie et des Finances

1%.

La situation monétaire est marquée par une diminution de 1,6% de la masse monétaire par rapport à fin décembre 2015, reflétant l'évolution de ses contreparties. En effet, les avoirs extérieurs nets et le crédit intérieur se sont repliés respectivement de 0,6% et 6,4% comparativement à fin décembre 2015. La baisse du crédit intérieur est imputable au recul des crédits à l'économie de 2,2% et à l'amélioration de la position nette du gouvernement de 40,6%.

Concernant les finances publiques, on note une baisse des recettes de l'Etat et des dépenses courantes respectivement de 15,0% et 1,4% par rapport au mois précédent faisant passer le solde courant de +24,69 milliards de FCFA en mai 2016 à +16,47 milliards de FCFA en juin 2016. En glissement annuel, les recettes de l'Etat et les dépenses courantes ont augmenté respectivement de 16,5% et 2,4%.

### EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT A FIN JUIN 2016

La situation consolidée de l'exécution des opérations financières de l'Etat au 30 juin 2016, se présente comme suit :

Les recettes totales prévues pour un montant de 633,9 milliards de FCFA par le budget, ont connu un niveau de recouvrement de 289,5 milliards de FCFA soit un taux de réalisation de 45,7% à fin juin 2016. Elles ont augmenté de 15,3% par rapport à la même période en 2015.

#### Les recettes

Les recettes totales de l'Etat pour le premier semestre de l'année 2016 se sont élevées à 289,5 milliards de FCFA contre une prévision annuelle de 633,9 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 45,7%. Elles sont en hausse de 15,3% par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente qui se sont élevées à 251,0 milliards de FCFA. Ce résultat s'explique par un relatif dynamisme des recettes fiscales, qui se sont, malgré la conjoncture économique peu favorable,

établies à 267,6 milliards de FCFA. Par rapport aux recettes totales, les recettes fiscales représentent 92,4%. Ces recettes se décomposent en recettes du budget général et en recettes des comptes spéciaux du Trésor.

Les recettes fiscales, au 30 juin 2016, ont enregistré un taux de réalisation de 95,5% par rapport à la prévision à fin juin 2016 et 46,5% par rapport au budget annuel de 2016. Ces recettes qui s'élèvent à 267,6 milliards de FCFA sont en hausse de 17,2% en comparaison aux réalisations atteintes au 30 juin de l'année précédente.

La hausse des recettes fiscales, par rapport au premier semestre 2015, s'explique par la poursuite des réformes en matière de suivi des recettes fiscales et aux efforts soutenus de recouvrement engagés par l'OTR. Cette hausse a, cependant, été possible grâce à la prise en compte des recettes non liquides constituées des chèques trésor et des exonérations fiscales qui ont atteint 39,4 milliards de FCFA au 30 juin 2016 contre une prévision annuelle de 75,3 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 52,3%.

Au 30 juin 2016, les impôts directs et indirects recouverts par le Commissariat des impôts ont atteint 132,6 milliards de FCFA pour un budget annuel de 256,0 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 51,8% et 101,7% respectivement par rapport au budget annuel et à l'objectif du premier semestre. On note une augmentation de 20,9% en glissement annuel. Ces recettes comprennent les impôts directs et les impôts indirects.

Les impôts directs ont atteint 73,9 milliards de FCFA soit 61,3% du budget annuel et 118,5% de l'objectif fixé pour le semestre. La réalisation des impôts directs est en hausse de 38,9% par rapport au premier semestre 2015. Les impôts directs sont constitués des impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capitaux, impôts sur les sociétés, taxes sur les salaires versés et autres rémunérations et des autres impôts directs.

Les impôts indirects qui comprennent les taxes sur le chiffre d'affaires, les droits d'accises, les droits de timbres et d'enregistrements et d'autres impôts indirects ont été recouverts à 86,4% de l'objectif du premier semestre et à 43,4% de l'objectif fixé par la loi de finances. La réalisation des impôts indirects recouverts au CI, a atteint un montant de 58,8 milliards de FCFA au 30 juin 2016 contre 56,5 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une hausse de 4,1%.

En somme, le CI a atteint ses objectifs au premier semestre 2016. Toutefois, on note que des efforts doivent être faits pour accroître les recouvrements des impôts indirects.

### Recettes fiscales recouvrées par le Commissariat des Douanes et Droits Indirects

Les contributions indirectes du CDDI comprennent les droits et taxes à l'importation, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au cordon douanier, les taxes à l'exportation et les autres recettes douanières. A fin juin 2016, elles ont atteint 135,0 milliards de FCFA correspondant à des taux de réalisation de 42,3% et de 90,0% respectivement pour l'objectif de la loi de finances de l'année et celui à fin juin 2016. Par rapport à la même période de l'année précédente, on note une hausse de 13,8%.

Le CDDI risque de ne pas atteindre ses objectifs à fin décembre 2016 s'il ne redouble pas d'efforts, notamment en matière de :

- maîtrise des exonérations et chèques trésor ;
- maîtrise des recouvrements de la TVA et des droits et taxes à l'importation ;
- lutte contre la fraude et l'évasion fiscale

La non atteinte des prévisions du premier semestre du CDDI peut aussi être expliquée par :

- la baisse du volume du trafic de conteneurs destiné à la mise à la consommation au 1er semestre 2016 par rapport à la même période de 2015;
- la baisse continue du prix du baril de pétrole entraînant une baisse conséquente des recettes de la division des opérations douanières des hydrocarbures ;
- l'insuffisance d'effectifs dans certaines unités chargées de la surveillance du territoire ;

le phénomène de vente illicite des produits pétroliers

Les six (06) premiers mois de l'année 2016 ont été caractérisés par de fortes pressions sur la trésorerie résultant des restes à payer de 2015 qui ont été en grande partie payés au cours de la période complémentaire. Ce qui a motivé le recours à quatre (04) émissions des bons du Trésor et de deux (02) emprunts obligataires.

(A suivre...)

INVITE / Jean ADOLEHOUME, DRH de CIMTOGO :

# "Au Togo c'est l'Etat qui fixe le prix du ciment"

LE CIMENT, un matériau important dans la construction d'ouvrages d'art en tous genres est au centre d'une bataille commerciale au Togo. Le pays a un besoin annuel de près de 1.250.000 tonnes de ciment pour satisfaire la demande locale, ce que les trois cimenteries implantées arrivent à satisfaire et même avec un important excédent rapporte, Jean ADOLEHOUME, Directeur Administratif et des Ressources Humaines à CIMTOGO.

"Les trois cimenteries du Togo ont une capacité de production de près de 2 millions de tonnes par an auxquelles vont s'ajouter à partir du 1er trimestre 2017 les 250 000 tonnes annuelles de CIMTOGO Kara. Le marché togolais du ciment est bien couvert déjà", indique-t-il dans une interview accordée à l'Agence de presse Afreepress.

Pour celui-ci, l'arrivée sur le marché d'un concurrent étranger n'ayant créé aucun emploi dans le pays et de surcroît, bénéficiant d'importantes exonérations de taxes dans son pays d'origine qui est le Nigeria, viole les règles de concurrence et met à mal les entreprises locales. Raison pour laquelle il lance un vibrant appel à l'endroit des autorités en charge du commerce et de l'industrie au Togo à prendre des mesures urgentes pour redresser la barre et sauver des centaines d'emplois locaux qui sont menacés à cause de cette concurrence qu'il qualifie de "déloyale".

Bonjour Monsieur Jean ADOLEHOUME. Comment se porte votre société CIMTOGO après l'irruption sur le marché togolais des produits DANGOTE ?

Comme nous avons coutume de le dire "CIMTOGO était là avant ses concurrents et CIMTOGO sera là après ses concurrents". Le Ciment TORO reste le leader.

Les produits de CIMTOGO sont-ils conformes aux normes de qualité exigées sur le plan mondial ?

Affirmatif ! Le ciment de CIMTOGO respecte les normes internationales puisque les standards utilisés sont les standards européens que ce soit en matière de qualité technique ou de respect des normes environnementales, ce qui n'est pas forcément le cas des produits de ses concurrents. CIMTOGO, entreprise togolaise citoyenne fait partie du groupe allemand HEIDELBERGCEMENT qui est le N° 2 mondial en matière de production de ciment, N°1 en matière d'agrégats et N°3 en matière de béton prêt à l'emploi.

N'oublions pas qu'au Togo c'est ce ciment Toro de CIMTOGO qui a servi à construire les plus grands édifices comme l'Hôtel du 2 février actuel Radisson, l'aéroport de Lomé, les différentes routes et édifices publics, le port autonome...

En outre dans la sous-région ouest africaine c'est ce même ciment de CIMTOGO qui a été utilisé en grande majorité pour construire les villes comme Ouagadougou au Burkina Faso, Bamako au Mali, Niamey au Niger...

C'est la preuve formelle que le ciment de grande qualité qui est le ciment Toro de CIMTOGO fait l'unanimité partout où il est utilisé.

Et puis CIMTOGO est présente depuis presque 50 ans au Togo.

D'ailleurs CIMTOGO est la seule cimenterie du Togo possédant deux certificats en matière de qualité :

-ISO 14001/2004,  
-British standard OHSAS 18001/2007.

Ces deux normes sont des références internationales dans les domaines de l'environnement, la santé et la sécurité au travail.

Peut-on dire que les produits DANGOTE sont de moindre qualité comparés au ciment togolais raison pour laquelle ils sont moins chers ?

Le produit dont vous parlez est-il vrai-



Jean ADOLEHOUME, DRH de CIMTOGO

ment moins cher pour le consommateur final? Avez-vous des reçus d'achat le prouvant ?

C'est surtout les intermédiaires qui tirent leur épingle du jeu. Il ne faut pas duper le client final.

La principale question est de savoir pourquoi ce concurrent nigérian exporte du ciment vers le Togo alors que l'importation du ciment est interdite vers le Nigeria ceci malgré le fait qu'on soit tous membres de la CEDEAO.

En outre ce concurrent jouit d'exonération de taxes dans son pays et n'a créé aucun emploi au Togo, contrairement à CIMTOGO qui en a créé des centaines voire des milliers si on considère toutes les entreprises du groupe HEIDELBERGCEMENT au Togo (SCANTOGO Mines, GRANUTOGO, CIMTOGO Lomé et en début d'année prochaine CIMTOGO Kara).

Le groupe a ainsi investi au Togo dans le quinquennat en cours près de deux cent milliards de francs CFA.

Parlant de coût des paquets de ciment au Togo, qu'est-ce qui explique la différence de prix entre les produits DANGOTE et ceux des sociétés togolaises ?

Tout d'abord il faut savoir qu'au Togo c'est l'Etat qui fixe le prix du ciment. Le prix de la tonne de ciment TORO classique de CIMTOGO, le CPJ 35 est fixé à 81000F CFA, celui du ciment TORO spécial, le CPA 45 est fixé à 92000F CFA la tonne depuis le 09 juillet 2008 par un arrêté ministériel suite à une décision prise en conseil des Ministres.

Le ciment du concurrent nigérian dont vous parlez est subventionné par son pays d'origine. De plus avec la chute du Naira, la monnaie nigériane, les coûts de production ont baissé.

Enfin le conditionnement en sacs plastiques du ciment du concurrent nigérian, contrairement à toutes les normes nationales et internationales en vigueur en matière environnementale amoindrit les coûts d'emballage.

Peut-on parler dans ce cas de concurrence déloyale ?

Tout à fait. C'est ce qu'on appelle le Dumping commercial.

Selon la définition qui en est donnée, "c'est une pratique fréquente dans le commerce international, permettant à des entreprises exportatrices de s'implanter sur un marché nouveau, où les habitudes des consommateurs ne leur permettraient pas de vendre leurs produits s'ils étaient proposés au même prix que ceux de leurs concurrents locaux. Cela peut conduire à des ventes à un prix inférieur au prix de revient. Le dumping est interdit par l'OMC (Organisation mondiale du commerce), car il est considéré comme une concurrence déloyale.

Si le concurrent veut bénéficier des avantages de la CEDEAO, il doit fournir le certificat d'origine qui prouve que le produit est fabriqué dans la CEDEAO et son pays le Nigeria doit ouvrir son marché à notre ciment et à tous les ciments des quinze pays de la communauté. Ce qui n'est pas le cas actuellement.

C'est ainsi que les autorités douanières togolaises ont dû refuser il y a quelques semaines l'entrée des produits en question au Togo car il manquait le fameux certificat d'origine. Finalement un certificat d'origine a été apparemment fourni mais son authenticité reste à prouver. En tout cas le marché nigérian reste toujours fermé au ciment extérieur pendant que notre concurrent nigérian bénéficie du SLE au Togo. Ceci n'est pas admissible !

En effet, "Selon l'article 3 du traité révisé de la CEDEAO, l'un des principaux objectifs de la CEDEAO est de promouvoir l'intégration économique de la région en créant un marché commun, entre autres. L'instrument créé à cet effet est le Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLE). Le SLE est un outil qui vise à la mise en place effective de la zone de libre-échange. Le mécanisme du SLE assure la libre circulation des marchandises sans le paiement des droits de douanes et des taxes d'effet équivalent à l'importation dans l'espace CEDEAO. De plus, il permet la mise en place de mesures pour réduire les nombreuses formalités administratives aux frontières.

Le SLE a été mis en place en 1979 et ne couvrait à l'époque que les produits agricoles et les objets de l'artisanat faits à la main. Puis, en 1990, il a été élargi aux produits industriels. Cette expansion a nécessité la formulation des règles relatives à la définition de la notion de "produits originaires" de la CEDEAO. Les "Règles d'Origine" ont été donc énoncées. Un produit industriel qui est conforme à ces Règles d'Origine peut bénéficier du SLE".

CIMTOGO a déjà signalé ces faits aux autorités compétentes togolaises. L'industrie du ciment togolais doit dans ce cas bénéficier des mêmes exonérations que ce concurrent pour que la concurrence soit loyale.

CIMTOGO n'a pas peur de la concurrence. Il y a déjà deux concurrents présents sur le marché et la concurrence engendre l'excellence. Encore faudrait-il que cette concurrence soit loyale et saine.

Que disent les autorités en charge du commerce dans notre pays pour éviter de couler des entreprises qui sont installées ici au Togo et employant une main d'œuvre togolaise ?

CIMTOGO a introduit des requêtes au Ministère du commerce dans ce sens mais sans résultat probant jusqu'à présent. Les experts de la CEDEAO que nous avons contactés sont unanimes sur le fait que les règles communautaires sont bafouées dans ce cas d'espèce et nous recommandent de faire intervenir le ministère du Commerce togolais pour faire appliquer la réciprocité.

Nous osons croire que le Togo va continuer à protéger ses industries (n'oublions pas que l'Etat togolais est actionnaire dans CIMTOGO) et surtout les centaines d'emplois actuellement créés et en cours de création notamment avec notre future cimenterie de Kara et la nouvelle carrière de calcaire dans le DANKPEN.

Qu'est-ce qui a motivé votre groupe à

se lancer dans la construction d'une cimenterie à AWANDJELLO dans la région de la KARA ?

Cette cimenterie va permettre de mieux alimenter le marché intérieur. Elle aura une capacité de plus de 200 000 tonnes de ciment par an. CIMTOGO se rapproche ainsi de plus en plus de ses clients avec des délais d'approvisionnement compressés. En outre une centaine d'emplois directs sera disponible et avec les différents prestataires plusieurs centaines de futurs emplois induits. Il ne faut pas oublier que chaque employé de CIMTOGO entretiendra en moyenne une dizaine de personnes dans sa famille.

La capacité de production de CIMTOGO sera ainsi portée à plus d'un million de tonnes par an.

Qu'est-ce que cela va apporter au consommateur togolais ?

Le ciment Toro qui porte l'empreinte de la qualité sera plus disponible et accessible à nos compatriotes des régions au Nord du Togo.

L'importation de ciments du groupe DANGOTE au Togo ne peut-elle pas s'expliquer par les récurrentes pénuries de ciment que le Togo connaît de façon périodique ?

Non. Ce serait une raison fallacieuse. En effet le marché global togolais du ciment fait ressortir un besoin d'environ 1.250.000 tonnes par an.

Les trois cimenteries du Togo ont une capacité de production de près de 2 millions de tonnes par an auxquelles vont s'ajouter à partir du 1er trimestre 2017 les 250 000 tonnes annuelles de CIMTOGO Kara. Le marché togolais du ciment est bien couvert déjà.

La pénurie, (qui n'est heureusement pas récurrente) de l'année dernière, à laquelle vous faite allusion est due à une conjonction de facteurs :

-Il y avait eu une panne de broyeur chez un de nos concurrents locaux,

-Cette période était chargée en finition de grands travaux qui sont très demandeurs de ciment spécial,

-Ce fut le moment de réception des intrants agricoles au port à destination de l'hinterland et de la récolte du coton dans l'hinterland.

CIMTOGO n'ayant pas de transporteurs maison, elle fait appel à des prestataires qui compte tenu du taux de gain assuré par le transport des intrants à l'aller et le chargement de coton pour le retour contrairement au ciment qui est à sens unique ont ainsi momentanément délaissé le transport de ciment.

Pendant ce temps la production de CIMTOGO et de l'un des deux concurrents locaux était assurées. D'ailleurs des actions concrètes médiatisées ont été menées par CIMTOGO pour enrayer ce phénomène temporaire notamment par la réquisition de dizaines de camions d'un prestataire pour desservir toute l'étendue du territoire togolais.

Le reproche qu'on fait le plus souvent aux cimenteries du Togo c'est d'exporter la majorité de la production nationale. Est-ce une accusation fondée ?

Ce reproche n'est pas du tout fondé.

L'arrêté ministériel du 09 juillet 2008 autorise par exemple CIMTOGO à exporter 50 % de sa production. CIMTOGO n'exporte même pas à ce niveau. Par exemple en 2014, elle n'a exporté que 28% de sa production et en 2015 un peu moins de 30%.

Le marché intérieur est privilégié car l'exportation n'est pas toujours rentable. Avec l'ouverture l'année dernière de CIMBURKINA, une cimenterie du groupe HEIDELBERGCEMENT au Burkina, le taux d'exportation est encore en baisse.

Alors ceux qui veulent justifier l'injustifiable importation déloyale du ciment au Togo doivent trouver d'autres raisons.

Source : Afreepress

## Zozo

MME KOLANI-YENTCHARÉ : "L'ÉRADICATION DE L'ANALPHABÉTISME EST INCONTOURNABLE SI NOUS VOULONS HÂTER L'ÉMERGENCE DU TOGO D'ICI 2030"

"L'éradication de l'analphabétisme est incontournable si nous voulons hâter l'émergence de notre pays le Togo d'ici 2030 que nous appelons de tous nos vœux", a affirmé Mme Tchabinandi Kolani-Yentcharé (ministre de l'action sociale de la promotion de la femme et de l'alphabétisation) dans le cadre de la célébration jeudi, de la journée internationale de l'alphabétisation. Cette année marque le 50e anniversaire de la journée internationale de l'alphabétisation, événement placé sous le thème "Lire le passé, écrire le futur".

L'édition 2016 rend hommage à cinquante années d'engagement, d'efforts et de progrès accomplis à l'échelle nationale et internationale pour améliorer les taux d'alphabétisation à travers le monde. Elle aborde également les défis actuels et recherche des solutions innovantes pour renforcer encore l'alphabétisation dans les prochaines années. Au Togo, cette journée sera célébrée en différé le 15 septembre prochain à Djarkpanga (préfecture de Mò).

Selon Mme Kolani-Yentcharé "l'alphabétisation est un droit fondamental, une force au service de la dignité humaine, un moyen pour accéder à l'autonomisation, surtout des femmes et une base pour construire des sociétés durables".

Selon les statistiques de l'Unesco, 758 millions d'adultes âgés de 10 ans et plus ne savent toujours pas lire ou écrire une phrase simple et près des deux tiers sont des femmes. Et plus de 124 millions d'enfants et d'adolescents non scolarisés sont en constante augmentation dans le monde et pendant ce temps, au niveau primaire, environ 20 millions d'enfants en âge d'être inscrits ne maîtrisent pas les notions élémentaires de lecture et d'écriture, même lorsqu'ils sont scolarisés.

Source : Savoir News

LE COMBAT POUR L'ALTERNANCE POLITIQUE EN 2015 (CAP 2015), un regroupement de quatre (4) partis politiques de l'opposition togolaise démarre une tournée nationale le 16 septembre prochain à Sokodé (337 km au nord de Lomé) pour mobiliser les populations autour de la nécessité d'obtenir les réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales.

Cette tournée qui va s'ébranler vers le nord du pays pour ensuite revenir au sud du pays, va connaître une grande date : le 14 octobre. Selon le programme établi par les responsables de CAP 2015, ce 14 octobre, aura lieu un "grand meeting" à Lomé, dans le cadre de cette tournée. L'information a été donnée ce lundi par le Secrétaire exécutif du CAP 2015, Eric Dupuy.

Source : © Afreepress

## ZOZO

LITTÉRATURE : JONAS SILLADIN  
ANALYSE L'ÉCONOMIE DE LA  
ZONE EURO DANS UN LIVRE À  
PARAÎTRE

L'ouvrage parle de l'activité bancaire et de son environnement au sein de la zone euro. Il s'attarde sur les grandes mutations dans la gestion prudentielle et la supervision en zone euro et met l'accent sur l'instauration de l'union bancaire et les nouvelles prérogatives de la Banque Centrale Européenne (BCE). Ce chapitre précède celui sur l'importance de la banque dans le financement de l'économie avec la description des grandes familles de risques associés. Le Togolais s'intéresse également à la politique monétaire de la zone euro et analyse les mesures non conventionnelles de l'Eurosystème en mettant en évidence les impacts de ces mesures sur l'activité bancaire à travers une description détaillée du marché monétaire et du mécanisme de transmission de la politique monétaire. Il s'agit du second ouvrage de l'économiste qui a collaboré en début d'année avec d'autres économistes à la publication du livre sur la Banque et finance en Afrique. Un ouvrage de référence qui analyse la capacité des banques africaines à accompagner le dynamisme économique du continent, en évoquant les défis qu'elles doivent relever pour ce faire, et propose une prospective sur les perspectives et les grandes tendances qui vont se dessiner sur les vingt prochaines années.

Le livre " Comprendre la banque et son environnement en zone euro " de la collection " Les essentiels de la banque et de la finance " est publié aux éditions la " Revue Banque ", la prestigieuse maison d'éditions de la profession bancaire.

Source : Republicoftogo

#### L'AMBASSADEUR ET CHEF DE LA DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE (UE) AU TOGO,

Nicolas Berlanga Martinez et ses collègues des Ambassades de France au Togo, Marc Fonbaustier et d'Allemagne au Togo, Christoph Sander organisent ce mardi au siège de la Délégation de l'UE à Lomé une conférence de presse.

Les trois (3) diplomates vont communiquer la part que l'UE veut jouer dans la mise en application de l'accord sur le climat, universel, juridiquement contraignant et ambitieux obtenu lors la Conférence sur le climat (COP 21) à Paris.

C'est à l'occasion de la célébration de la " Semaine européenne du climat ", a appris l'Agence de presse Afreepress de la Délégation de l'UE au Togo.

" Neuf (9) mois après la COP21 et alors que l'année 2015 s'est avérée l'année la plus chaude jamais enregistrée sur Terre, l'impulsion autour de la question du changement climatique ne doit pas faiblir. La réussite de l'Accord de Paris sur le Climat tient à la forte mobilisation des délégations du monde entier et à l'implication de tous les acteurs, étatiques et non-étatiques. L'Union européenne est prête à faire sa part ", souligne ladite délégation.

L'année 2015 marque également la période où la communauté internationale s'est mise à la fois sur un programme de développement durable articulé autour de 17 objectifs.

La COP 22 aura lieu à Marrakech au Maroc en novembre prochain.

Source : Afreepress

## LITTÉRATURE :

## " Nana Benz, Parcours de vie " ou le testament dévoilé

*PARCE QUE adulées ou redoutées, enviées ou respectées, les Nanas Benz du Togo continuent d'être perçues comme des mythes, et, à ce titre, leur parcours correspond à l'évolution de tout mythe, telle qu'elle est étudiée par la mytho critique, et que la critique littéraire appelle la palingénésie.*

En effet, tout mythe émerge, grandit, se développe, rayonne, décline et se rabougrit avant de connaître sa renaissance. C'est la palingénésie des mythes. Ce schéma d'analyse pertinent et crédible, sur le plan universitaire s'approprie légitimement le mythe des Nana Benz et le déstructure en ses mythes qui sont nécessaires, c'est-à-dire, non interchangeables. Aussi, comprenons-nous qu'après les années 80, retenues par bien d'observateurs avertis comme l'âge d'or des Nana Benz, leur parcours va subir un déclin, consécutifs aux différents facteurs sur lesquels nous ne reviendrons pas ici, parce que non seulement, ils ont été longuement analysés par des spécialistes, mais surtout le livre qui nous réunit ce soir n'aborde pas cet aspect. Toutefois, heureusement que par la conjugaison de plusieurs facteurs qui ne relèvent d'aucun hasard, comme tout mythe, celui des Nana Benz, à la suite de son déclin, peut et doit renaître. Ces facteurs sont d'ordre économique, politique, socioculturel et entretiennent des interactions. La parution du livre de Dalé Hélène LABITEY Nana Benz, Parcours de vie, s'inscrit dans cette dynamique et c'est pourquoi il s'imbrique harmonieusement dans les actions initiées par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo qui entendent revaloriser le pagnon à tous les niveaux. De ce fait, sa lecture est d'évidence et intentionnellement orientées puisqu'il s'agit d'une écriture de circonstance ou circonstanciée.

Mais alors, quelle écriture ! Quels délices !

En effet, le livre de Dalé Hélène LABITEY se lit à la fois comme un conte, un témoignage, une histoire de vies, les résultats de recherches historiques. Cette nature protéiforme de l'ouvrage, qui crédibilise son originalité et qui réconcilie un lectorat disparate ne peut que nous interpeller, nous autres professionnels de l'art et de la littérature. C'est ce qui justifie mon plaisir de partager avec vous mes impressions de lecteur averti dudit ouvrage : Nana Benz, Parcours de vie.

#### I. Présentation physique et structure formelle

Dalé Hélène LABITEY déroule sur plus d'une centaine de pages, un pan de la vie de 28 femmes représentatives de la première génération des Nana Benz du Togo (encore que " du Togo " et un pléonasmisme car Togo est le référentiel spatial des Nana Benz). Deux séries de para textes ouvrent et clôturent ces " parcours de vie ".

Il s'agit, d'une part, des mots du Président de la République, du Ministre du Commerce, du Président de la CCIT qui précèdent la préface de Gervais Koffi DJONDO et l'avant propos de l'auteur ; et d'autre part, de



Dalé Hélène LABITEY

témoignages successifs du Professeur Messan Adimado ADOUAYOM, Monseigneur Robert-Casimir DOSSEH-ANYRON, Mme Sarétéka Véronique AISSAH-BITHO, MM. Gervais Koffi DJONDO, Edem KODJO, Henri Koudjoulou DOGO, Roggy PAASS, Max Kodjo OSSEYI, en somme, des voix très autorisées qui fondent, non seulement la dimension nationale et historique du livre, mais surtout sa dimension patriotique. Je rappelle et réitère la proposition du Président de la CCIT d'attribuer les noms de ces Nana Benz aux rues et places du Togo.

L'intervalle de vies des 28 Nana Benz va de 1902 (année de naissance de Dédégan AKPOKLI) à 2014 (puisque 4 d'entre elles sont encore vivantes (Hélène Dovi FRANKLIN-FABRE, Pauline EFOE-ATTI-FABRE, Dédé Rose CREPPY et Povi ATTIVI-de SOUZA). Elles auraient dû être 5 à la parution de ce livre, puisque " le 25 mars dernier, quelques jours après avoir évoqué l'époque glorieuse des Nana Benz, commenté ses diverses prises de vue et validé la présente biographie avec l'éditeur, Geneviève Coco DOEBRUCE-AMEGNIZIN est passée de l'autre côté de la rive. Paix à son âme ".

La Biographie de chaque Nana Benz est concise et va à l'essentiel qui permet de la cerner. Et aucun détail n'est surabondant. Exceptionnellement, quelques développements sont allés au-delà de trois pages, compte tenu de la personnalité de la Nana Benz, comme Epé SANVEE. La police de caractère, sa taille et la disposition en deux colonnes contribuent à l'aération de chaque page, et les photos (de chaque Nana Benz et de trois motifs de pagnon en couleurs accompagnés de leur nom par lesquels celle-ci est identifiée) réconcilient différentes catégories de lecteurs de NaNa Benz, Parcours de vie. Et comme toute Nana Benz qui se respecte, le beau livre est drapé dans Makayiva, uniforme des membres de l'Association Professionnelle des Revendeuses de Tissus.

Je le disais tantôt, ce chef-d'œuvre qui se prête au plaisir des yeux, se délecte également pour le plaisir du texte.

#### II- Une Nature protéiforme

Je l'ai dit, également, Nana Benz, Parcours d'une vie, est à la fois un document scientifique, une histoire

www.lemedium.info

de vies, un conte et un témoignage. Document scientifique puisque c'est le résultat d'une recherche menée par une universitaire qui ne s'est pas contenté de collecter des témoignages. Elle en a fait des données pour les avoir soumises à l'épreuve de la critique, interne et externe. Critique interne, parce que pour crédibiliser les informations afin qu'elles deviennent des données, elle procède par recoupements, soit en mettant deux vies en parallèle pour éviter les contradictions dans les témoignages (le cas de la vie de Mme AGNENOU-ANTHONY, recoupée avec celles de Patience SANVEE, Massanvi ATTIVI, Kokoyi FRANKLIN, Fora EKUE-HETTAH, etc) ; soit en les confrontant aux événements historiquement avérés (la visite officielle du Président Georges POMPIDOU au cours de laquelle les Nana Benz ont mis leurs Mercedes Benz à la disposition du Gouvernement togolais (ou par références aux personnes ayant vécu ou des institutions scolaires où on peut retrouver les traces de vie des Nana Benz). Critique externe, par le souci de confirmer les informations par des personnes autorisées (feu Monseigneur DOSSEY-ANYRON) qui confirme le soutien financier de ces Nana Benz à l'Eglise Catholique du Togo, entre autres.)

Une histoire de vies qui devient l'histoire d'un pays à un moment donné de son évolution. En effet, chaque biographie décrit certes chaque Nana Benz. Mais elle révèle également des faits politiques (la lutte pour l'indépendance à laquelle certaines des Nana Benz ont activement participé, comme Mme ADABUNU, leur militantisme dans l'Union Nationale des Femmes du Togo, la situation politique actuelle : Patience SANVEE contradicteur du Président EYADEMA.) ; des faits socioculturels (le rôle des églises chrétiennes dans la vie de ces Nana Benz, et partant, des Togolais ; l'organisation du système éducatif : 11 des 28 avaient obtenu leur Certificat d'Etudes Primaire et Élémentaire, à l'époque !!!; des comportements sociaux encore en vigueur : Mme BOTRI-ATTIVI serait à l'origine de la collecte de 25f CFA au moins, par personne présente lors des obsèques, pour aider la famille éplorée) ; les réalités économiques, naturellement, ( le système des transactions économiques détenues par les grands groupes coloniaux, français et anglais, et qui ont gardé leur monopole après les indépendances : CFAO, SCOA, UAC, JOHN HOLT, etc) .

Enfin, Nana Benz, Parcours de vie se lit comme un conte. En effet, l'auteur ne s'est pas contenté de juxtaposer des récits de vie. D'abord, elle a privilégié ce qui fait l'originalité d'une vie et qui mérite d'être raconté. Ce faisant, elle a respecté l'un des principes du genre.

Mais le plus intéressant réside

dans son usage de l'onomastique. Nous savons tous que dans nos sociétés plus qu'ailleurs, le nom est porteur d'un projet de vie réalisé ou à réaliser. De ce fait la plupart des Nana Benz ont des pseudonymes que je me propose d'étudier dans un autre contexte mais qui, a priori, orientent l'écriture de Dalé Hélène LABITEY. Chaque fois elle réussit à nous persuader de l'adéquation entre la vie et le pseudonyme de la Nana Benz décrite : " Kpinkpin a ze " exprime l'élégance de Mme AHIAKPKOR-SEWOA et " Maîtresse " nous renseigne que Mme GBETI-DOEVI-AKUE fut d'abord institutrice, voire inspectrice, avant de devenir Nana Benz.

Par ailleurs tout texte est précédé d'une formule phare, sous forme d'épigraphe qui résume le parcours de la personne. Ainsi chaque épigraphe est le double du texte qui suit : " du tableau noir au tableau financier ", " la perle rare ", " la main ferme "...

Enfin, les biographies, sous la plume de Dalé Hélène LABITEY deviennent des contes de fée dont elles empruntent des constances : l'origine du personnage est souvent modeste, il y a en qui étaient orphelines comme Cendrillon. La courbe de leur vie est toujours ascendante et elle passe de vie à trépas, généralement satisfaite d'avoir combattu le bon combat. Elles s'en sont allées, pour la plupart, octogénaires ou proche. Seulement, elles sont plus fortes que Cendrillon puisque que la fée, (le merveilleux) réside dans leur volonté de réussir. Leur fée n'est pas ailleurs, elle est en elles-mêmes. Et c'est là tout le secret des Nana Benz, et pour moi l'ultime intérêt de cet ouvrage.

Si de leur vivant, la plupart des Nana Benz retenues dans le cadre de livre ont reçu des distinctions honorifiques nationales, c'est que l'autorité politique a très tôt compris leur contribution nécessaire au renforcement de notre économie nationale qui, dans les années 80 s'élevait à 40 % de notre Produit National Brut. Mais aujourd'hui chaque Togolais doit s'approprier cet héritage qui ne se réduit pas à sa dimension économique. La valeur testimoniale du livre de Dalé Hélène LABITEY, petite-fille de Nana Benz réside dans son message qui la rapproche des préoccupations de La Fontaine au XVII<sup>e</sup> siècle : " Le travail est un trésor ". Les Nana Benz l'ont prouvé, Dalé Hélène LABITEY vient de le graver en lettres d'or dans les annales de la littérature togolaise. Merci ma Bien Aimée Sœur, tu rappelles à la postérité l'un des idéaux des Pères fondateurs et que reprend la chute du premier couplet de notre hymne national " Togolais viens, bâtissons la Cité !"

Guy Kokou MISSODEY,  
Professeur de Lettres Critique  
Littéraire

Source : togocultures.com

**Luttons contre la violence  
sous toutes ses formes et  
préservons la vie humaine.**

# Aperçue générales sur les performances de l'OTR

*L'OFFICE TOGOLAIS des Recettes, né de la volonté du Gouvernement de maximiser et de sécuriser la collecte des recettes publiques, est opérationnel depuis janvier 2014. L'OTR a depuis lors engagé des réformes dans le souci d'offrir des services de qualité aux contribuables, d'une part, et de lutter efficacement contre la fraude et la corruption, d'autre part.*

*Plus de deux ans et demi d'activités après, le bilan est plus que satisfaisant et l'OTR dans sa politique de transparence se doit de partager les informations avec le public comme il le fait périodiquement avec la presse, principal partenaire pour sa communication.*

## Les performances de l'Office Togolais des Recettes toujours au-delà des objectifs assignés

L'Office Togolais des Recettes, depuis son opérationnalisation en 2014, a toujours dépassé les objectifs budgétaires qui lui sont assignés par le Gouvernement. En effet, par rapport aux objectifs de 2014 et 2015, il a enregistré respectivement des taux de réalisation de 110% et 107% malgré les défis et contraintes liés à la mise en route des réformes.

## Les recouvrements de l'OTR en constante augmentation d'année en année

Les recettes collectées par l'OTR sont en perpétuel accroissement avec un rythme relativement constant. Entre 2013 et 2015, les recettes fiscales ont connu une hausse de 27,9%. Si le taux d'accroissement des recettes entre 2013 et 2014 a été de 13,5%, la hausse enregistrée entre 2014 et 2015 est de 12,7%

En se référant aux recettes collectées au cours des premiers semestres, **on note une hausse de 32,5% sur la période 2013-2016.**

En effet, après un faible accroissement entre 2013 et 2014, les recouvrements de recettes budgétaires aux premiers semestres ont connu des accroissements très significatifs en 2015 et en 2016, soit respectivement 12,4% et 17,2%.

## Les recettes liquides de plus en plus importantes

Les recettes budgétaires liquides sont en nette évolution entre 2013 et 2015. Sous le vocable de recettes liquides, il faut entendre la part des recettes recouvrées qui sont susceptibles d'être utilisées effectivement pour faire face aux dépenses de

l'Etat. En d'autres termes, c'est la différence entre les recettes brutes recouvrées et les recettes non liquides.

Sont considérées comme recettes non liquides, l'ensemble des recettes qui échappent aux caisses de l'Etat suite aux avantages fiscaux accordés par l'Etat à certains contribuables sous forme d'exonérations, de chèques trésor (dépenses fiscales) auxquels s'ajoutent les prélèvements opérés sur les recettes fiscales pour subventionner les produits pétroliers (Soutien à la politique pétrolière- SPP-). Entre 2013 et 2015, les recettes budgétaires liquides ont connu un taux d'accroissement substantiel de 44,1%. On note une hausse desdites recettes de 26,6% entre 2013 et 2014.

## La tendance haussière des recettes liquides se confirme au cours des premiers semestres.

De 2013 à 2016, les recettes budgétaires liquides recouvrées au cours des premiers semestres dégagent un taux d'accroissement de 51,2%

A l'analyse de l'environnement des activités de l'OTR, l'on se rend à l'évidence que ces performances ont été possibles grâce :

- à la rigueur dans le processus de collecte des recettes ;
- aux différentes réformes visant à rendre des services de qualité aux contribuables;
- aux mesures prises pour sécuriser la collecte des recettes à travers notamment la collecte des recettes par les banques ;
- le renforcement du contrôle fiscal et de l'analyse des risques ;
- à la lutte engagée contre la fraude et la corruption ;
- à la communication et à la sensibilisation des contribuables ;
- à la collaboration des contribuables et des partenaires.

L'OTR saisit le créneau que lui offrent ses partenaires de la presse, pour rendre hommage au Chef de l'Etat et à son Gouvernement pour l'appui constant dont il bénéficie dans la réalisation de sa mission.

L'Office salue le sérieux et la collaboration des contribuables qui ont accepté prendre le train de la transparence et invite les autres à leur emboîter le pas.

Enfin, l'Office demeure reconnaissant à tout le public togolais qui, sans cesse, contribue à lutter contre la corruption en appelant le n° vert **8280**.

**L'Office Togolais des Recettes**

**Piraterie maritime  
Traffics armes & drogue  
Terrorisme  
Pêche illégale  
Migration  
Economie bleue**

**15.10.2016**  
**sommetdelome.org**

**SOMMET DE L'UNION  
AFRICAINNE**



**FORFAIT  
ADSL**  
**DÉCOUVERTE**

**En plus, vous téléphonez à petit prix!**

- Jusqu'à **36 F** la minute en heures pleines
- Jusqu'à **36 F** les 2 minutes en heures creuses

Tarifs téléphoniques valables en intra réseau.

Internet à partir de:

**15 000 F/TTC**

**pour un volume de 5 Go**  
valable pendant 30 jours.